

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 juillet 2011

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N°

Service consulté

CHAMBRE DE CONSOMMATION D'ALSACE : SOUTIEN 2011

Résumé : La Chambre de Consommation d'Alsace sollicite une subvention de fonctionnement pour 2011. Un crédit de 15 000 € pourrait être affecté à cet organisme au titre des Interventions Economiques Générales.

La Chambre de Consommation d'Alsace (CCA), Association de Droit Local, a été créée en 1970. Le siège de cette association qui emploie 15 personnes est basé à STRASBOURG. Un bureau a également été ouvert à MULHOUSE.

La CCA anime et assure l'information, la formation, la défense et la représentation des consommateurs dans diverses instances. Elle apporte également un soutien technique aux associations de consommateurs, participe à la concertation et aux négociations avec les professionnels et gère des permanences d'information et de conseil dans les domaines juridiques.

Ses actions s'effectuent en synergie avec le réseau local d'acteurs engagés sur le terrain et de l'ensemble des organisations haut-rhinoises de consommateurs.

Annuellement, la permanence haut-rhinoise répond à plus de 6 000 sollicitations d'informations d'ordre juridique sous forme de consultations téléphoniques, de courriers et d'accueil direct. Elle organise par ailleurs près de 600 rendez-vous pour traiter des litiges et des dossiers plus complexes. La CCA met également à la disposition des associations de consommateurs, des juristes pour répondre aux attentes des consommateurs.

Cette association va poursuivre en 2011 la dynamique de consumérisme alsacien engagée avec l'ensemble de ses partenaires à savoir :

- l'information des consommateurs sur leurs droits et l'aide au règlement amiable des litiges de consommation.
- La défense des intérêts des consommateurs auprès des pouvoirs publics et des professionnels de la production et de la distribution. Sollicitée par près de 170 instances de concertation, la représentation de représentants compétents dans des domaines variés (délégations de service publics, systèmes de soin et de santé...) nécessite en sus de la mobilisation de l'équipe salariale plus de 48 000 heures de bénévolat de la part des membres des associations de consommateurs.

- Le développement d'un mode de consommation respectueux de l'environnement et générateur de solidarité locale.

La CCA veille aux initiatives des producteurs et des consommateurs qui s'inscrivent dans un développement solidaire et social et va poursuivre ses interventions dans les écoles pour généraliser des « éco-gestes ».

- L'amélioration de la vie quotidienne des personnes handicapées dans le cadre d'un service d'information et de conseil et de la réalisation de fiches juridiques en braille ou encore la mise sur CD audio du magazine « Le Consommateur d'Alsace ».
- Le maintien d'une information permanente à travers les médias grand public : presse, radio, télévision et Internet.

Le Département soutient la CCA depuis de nombreuses années avec une participation qui s'élève à 22 500 € depuis 2007.

Cette association a rencontré des difficultés financières qui l'ont conduite à une réduction de ses effectifs tout en maintenant la qualité de service.

En 2010, la CCA a été sensibilisée au contexte budgétaire contraint du Département et informée que les moyens alloués jusqu'à présent ne pourraient être reconduits et seraient probablement de l'ordre de 15 000 € en 2011.

A la suite des arbitrages budgétaires, un désengagement progressif a été envisagé avec le versement d'une subvention de 15 000 € en 2011 puis un dernier versement de 7 500 € en 2012. Par courrier du 12 avril 2011, la CCA a sollicité le Département pour maintenir sa contribution à hauteur de 22 500 € en 2011.

Le budget prévisionnel qui a été transmis depuis tient compte d'une subvention départementale de 15 000 € et se présente comme suit :

Dépenses :

▪ Achats	11 800 €
▪ Services extérieurs	84 125 €
▪ Autres services extérieurs	124 622 €
▪ Impôts & Taxes	20 630 €
▪ Charges de personnel	446 900 €
▪ Charges financières	2 500 €
▪ Dotations aux amortissements	<u>9 000 €</u>
	699 577 €

Recettes :

▪ Prestations et ventes	262 300 €
▪ Ministère de l'Economie	317 400 €
▪ Région	35 000 €
▪ Ville de STRASBOURG – CUS	25 000 €
▪ Département du Bas-Rhin	42 840 €
▪ Département du Haut-Rhin	15 000 €
▪ Cotisations	540 €
▪ Produits financiers	500 €
▪ Transfert de charges (Dons...)	<u>997 €</u>
	699 577€

La CCA est un interlocuteur pertinent qui crée une véritable dynamique de consumérisme.

C'est ainsi qu'il est proposé d'octroyer à cette association, comme prévu, une subvention de 15 000 € au titre de 2011. Ce montant a été prévu au budget primitif 2011.

En conclusion, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € à la Chambre de Consommation d'Alsace au titre de 2011,
- de prélever la dépense correspondante sur le programme F724, chapitre 65, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER